

L'hôtel de première classe (no 14)

Grosse-île (Québec)

L'hôtel de première classe date de 1912. Ses plans ont sans doute été préparés par un architecte du ministère des Travaux publics. Durant la Seconde Guerre mondiale, cet édifice abrita le quartier des sergents. Présentement, les ailes des chambres sont désaffectées alors que la partie centrale loge la cuisine, un réfectoire et des salons pour les employés et les visiteurs. L'hôtel de 1 re classe appartient à Parcs Canada. Voir le rapport 90-31 (partie IV: 1901-1 920) du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'hôtel de première classe de Grosse-Île a été désigné "classé" parce qu'il constitue l'un des plus beaux spécimens pour illustrer les thèmes de l'immigration et de la quarantaine au Canada. Sa conception esthétique le rattache à la tradition des hôtels de villégiature alors que l'utilisation du béton en fait un édifice très moderne pour son époque. Sa présence renforce le caractère actuel du secteur ouest de l'île.

Le boom économique du début du siècle provoque une affluence d'immigrants sans précédent dans l'histoire du Canada. La construction de l'hôtel de première classe témoigne de l'important réaménagement que connaît alors la station et découle des pressions des grandes compagnies de navigation qui veulent offrir aux passagers sains des logements correspondant à leur catégorie de voyage.

Le traitement de la partie centrale ainsi que la composition symétrique de l'édifice lui confèrent un caractère monumental. De près, la partie centrale nous apparaît plutôt comme une grande maison bourgeoise dont on aurait modernisé l'apparence en utilisant un matériau «nouveau», le béton. À l'intérieur, les différentes pièces offrent une ambiance chaleureuse grâce à plusieurs éléments de finition raffinés. La justesse de la planification d'origine, la qualité des matériaux et de la construction ont été garantes de son excellent état de conservation.

Malgré la démolition de quelques bâtiments connexes, l'environnement de l'hôtel de première classe a conservé son cachet d'antan. Cet édifice fait partie intégrante d'un ensemble de constructions réservées à l'accueil des immigrants sains. Situé sur un promontoire, donc bien en vue depuis le quai de débarquement, il est un point de repère important pour le personnel local et les visiteurs qui viennent à Grosse-Île.

L'hôtel de première classe (no 14)
Grosse-île (Québec)

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'hôtel de première classe repose sur sa forme générale, sur la composition harmonieuse de sa façade, sur le choix des matériaux et des techniques de construction modernes ainsi que sur ses éléments de décor intérieur.

Cet édifice se compose de quatre sections qui expriment clairement leur fonction. La partie centrale de trois étages, qui loge les aires communes, sépare deux longues ailes de deux étages où sont situées les chambres. À l'arrière, une annexe centrale abrite la cuisine. Il conviendrait de préserver l'intégrité de ce plan qui n'a pratiquement pas été modifié depuis l'origine, indice de la justesse de sa conception. La forme des toitures mériterait aussi d'être maintenue ainsi que la disposition des ouvertures qui reflète l'organisation spatiale de l'hôtel.

Mis à part les deux pignons à faux colombages, le porche d'entrée, les longues galeries et les escaliers d'accès, peu d'ornements enjolivent la façade. Il serait intéressant de conserver ces éléments architecturaux et de reconstruire les parties manquantes. Il faudrait régulièrement s'assurer de l'intégrité du crépi et faire appel à des spécialistes pour la restauration du béton ancien. La texture des pignons est intéressante et devrait être gardée; il en est de même de la plaque portant la date de construction. Le fenêtrage définit le caractère d'un bâtiment et il est recommandé de réparer les fenêtres défectueuses plutôt que de les changer. S'il fallait toutefois en remplacer une ou plusieurs, il faudrait en tout point respecter le style en place.

Les accès extérieurs d'origine se situaient en façade alors que les escaliers intérieurs donnaient sur le hall d'entrée. Parce que les corridors des chambres finissaient en cul-de-sac, on a dû ajouter des escaliers de secours extérieurs, aux extrémités des ailes. Lors de la restauration générale de l'édifice, il faudrait choisir une solution qui affecterait le moins possible l'intégrité du design d'origine tout en répondant aux normes de sécurité actuelles. L'intégration d'éléments mécaniques modernes devrait aussi se faire de façon respectueuse et discrète.

L'aménagement intérieur de cet hôtel est toujours fidèle au design d'origine. Les pièces communes sont agréables et bien éclairées. Les chambres individuelles conservent encore leur lavabo respectif. Il faudrait trouver un usage au bâtiment qui permette de mettre ces caractéristiques en valeur.

L'hôtel de première classe (no 14)
Grosse-île (Québec)

Les éléments de finition anciens tels que murs lambrissés, surfaces de plâtre, boiseries, colonnes de fonte et manteaux de cheminée méritent un soin particulier. Les luminaires d'époque ajoutent au caractère d'antan et devraient demeurer en place. L'hôtel de première classe se rattache, en termes de typologie architecturale et en termes d'aménagement de l'espace, à l'ancien hôtel de première classe, datant de 1893, et dont il constitue la version moderne en béton qui diffère, somme toute, assez peu de l'original.

L'hôtel de première classe forme, avec les autres hôtels de détention et l'ancien lavoir, un ensemble très significatif. Sa présence est donc essentielle pour la cohérence de l'ensemble bâti de ce secteur de Grosse-Île. Le site a conservé tout son cachet et il serait souhaitable que les travaux nécessaires à la mise en valeur de ce parc historique national préservent le caractère du lieu.

1997.02.28

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.
